

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Cohorte Carbone Côte-Nord est officiellement lancée

Sept-Îles, le 13 janvier 2023 — Environnement Côte-Nord a le plaisir d'annoncer les entreprises qui font partie de la première [cohorte carbone](#) sur la Côte-Nord.

En 2022, six entrepreneur.e.s ont pris l'engagement d'améliorer l'empreinte carbone de leur entreprise. C'est justement hier que s'est tenue la première rencontre des membres de la cohorte. Au cours de l'année 2023, ils se feront accompagner par la firme d'experts ADDERE afin de réduire leur impact sur l'environnement. Les six organisations participantes sont les suivantes :

- Attitude Nordique - Baie-Comeau
- Lefebvre Industri-AL - Baie-Comeau
- Le Manoir du Café - Baie-Comeau
- Microbrasserie La Compagnie - Sept-Îles
- Numérik Solutions d'affaires - Sept-Îles
- Port de Sept-Îles - Sept-Îles

Ces entreprises, venant de secteurs d'activités très différents, vont servir de modèles et ainsi démontrer que toutes les organisations de la Côte-Nord peuvent diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre, le tout en six étapes :

1. COMPRENDRE les enjeux des gaz à effet de serre avec un atelier de démarrage
2. ÉVALUER les besoins lors d'une visite
3. EFFECTUER un inventaire de l'empreinte carbone de l'entreprise réalisé par l'expert
4. COLLABORER notamment lors d'un atelier de suivi avec toutes les entreprises
5. PRODUIRE un plan de réduction des gaz à effet de serre grâce à l'expert
6. ÊTRE ACCOMPAGNÉ dans la mise en œuvre de certains points du plan de réduction

«C'est vraiment encourageant de voir des entreprises aussi motivées apporter des changements à leurs pratiques d'affaires, ce qui va avoir un impact positif sur tout le monde au final. C'est un beau défi que ces entreprises se sont lancé et nous espérons que ça donnera le goût à d'autres entrepreneur.e.s de s'engager à diminuer leur empreinte carbone.»

Isaac Forrest, chargé de dossier en écoresponsabilité

Toute cette démarche se fera à moindre coût grâce au financement du Fonds Écoleader qui couvre jusqu'à 75 % des frais de l'expert.

Pour suivre les progrès des membres de la cohorte carbone, des publications seront périodiquement diffusées sur les pages LinkedIn, Facebook et Instagram d'Environnement Côte-Nord.

Si des entrepreneur.e.s souhaitent améliorer le bilan carbone de leur entreprise et se faire accompagner dans le processus, ils.elles peuvent contacter le chargé de dossier en écoresponsabilité, Isaac Forrest au iforrest@crecn.org.

Instaurer un Climat de Changement sur la Côte-Nord

Le lancement de la Cohorte Carbone constitue l'une des mesures annoncées par Environnement Côte-Nord dans le cadre de la démarche [Climat de changement](#), une propulsion dans l'action climatique nord-côtière. S'inscrivant directement dans ce mouvement, la Cohorte Carbone Côte-Nord est la mesure choisie pour inspirer les entreprises d'ici à agir concrètement en faveur du climat et contribuer ainsi aux objectifs de carboneutralité. Climat de changement est réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

— 30 —

À propos

Environnement Côte-Nord est un organisme sans but lucratif actif dans la région depuis maintenant 30 ans. Issu du milieu et autonome, il a le mandat de promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement. Par son action, empreinte de rigueur, respect et ouverture, il favorise la prise en compte des enjeux environnementaux dans le développement régional. L'écoresponsabilité des organisations est l'un des axes d'intervention prioritaire de l'organisation.

Source et demande d'entrevues

Cohorte Carbone Côte-Nord
Isaac Forrest, chargé de dossier en
écoresponsabilité
iforrest@crecn.org | 418 962.6362, poste 8404

Démarche Climat de changement
Caroline Cloutier, directrice générale adjointe
ccloutier@crecn.org | 418.962.6362, poste 8401